

Voir pour annulation devis signé

Par GORIE, le 09/01/2008 à 07:44

j'ai fais faire un devis pour une cuisine,que j'ai signé et le promoteur aussi (mais je n'ai pas donné d'acompte) en sachant que j'ai des problémes avec le cuisiniste d'une part:

Par apport a ce que j'ai demandé mais en sachant que sur le devis les temes qu'il a mis je ne savai pas se que cela voulai dire je lui est fais confaince (la qualité),il devais me faire voir un échantillon de la couleur que je voulai ,mais il a commandé les portes sans me faire voir la couleur.

Il a poser juste les caissons esque je peux lui dire de reprendre cela et que je ne le veux plus

MERCI